

Si l'ouvrage n'échappe pas à quelques répétitions, si certains passages auraient pu être simplifiés ou précisés, il offre l'intérêt de retracer une aventure industrielle et portuaire, désormais révolue, dans une perspective d'histoire technique. En outre, l'ouvrage est riche de mentions d'entrepreneurs et d'entreprises, de planches descriptives de procédés techniques, de mises au point (sous forme de « Le saviez-vous ? », parmi lesquels citons la présentation de l'usine Pilon en 1905 avec album photographique ou la visite de l'Usine Timas Agro de Nantes, en 1975) et offre une très riche iconographie : gravures, lithographies, tableaux, cartes postales, photographies, plans, cartes, affiches en particulier publicitaires, buvards, marques de fabrique, plaquettes et brochures commerciales, en-têtes de courrier.

Alain GALLICÉ

Jean KERHERVÉ et Louis ÉLÉGOËT (dir.), *Histoire de Landerneau*, Morlaix, Skol Vreizh, 2016, 223 p.

Constatant la rareté des ouvrages sur l'histoire de Landerneau – le dernier livre de synthèse, dû à Jehan Bazin, est paru en 1962 (réédition en 1973) –, l'abondance des archives et le renouvellement des recherches depuis les trois ou quatre dernières décennies tant dans le cadre universitaire que dans celui des sociétés savantes, une équipe de dix chercheurs (qui a fait appel ponctuellement à d'autres contributeurs – Patrick Kernévez, Gérard Borvon... – pour des mises au point précises) animée par Jean Kerhervé et Louis Élégœt, avec le soutien de la municipalité, a voulu mettre à la disposition d'un large public les connaissances accumulées. Au terme d'une aventure collective de trois ans, c'est un ouvrage de plus de 220 pages qui a été réalisé. Il présente une organisation chronologique et est divisé en sept chapitres, I : « Présentation géographique » (Yannick Lageat), II : « Landerneau aux époques anciennes » (Stéphane Le Pennec), III : « Du carrefour antique à la ville médiévale » (Jean Kerhervé), IV : « Du XVI<sup>e</sup> siècle à la veille de la Révolution française » (Louis Élégœt, Guy Leclerc et Jean-Pierre Thomin), V : « La Révolution et l'Empire » (Alain Pennec), VI : « Le XIX<sup>e</sup> siècle, économie, politique, religion » (Catherine Abéguilé et Yohann Abiven), VII : « De 1914 au XXI<sup>e</sup> siècle » (Christian Bougeard).

C'est le portrait d'une ville moyenne qui est ainsi brossé sur plusieurs siècles. Elle s'est développée dans un site – classique en Bretagne – de fond d'estuaire et de passage sur un fleuve, l'Élorn en l'occurrence. Occupé dès l'époque gallo-romaine, ce site a retenu l'attention des migrants bretons comme l'attestent les cultes des saints (Conogan, Houardon...) qui y auraient fondé des ermitages. Il faut attendre 1206 pour voir apparaître le nom de Landerneau dans les archives, mais la ville existait déjà avant cette date et son développement coïnciderait donc avec l'essor urbain qu'a connu la Bretagne aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Placée sous la protection d'un château, elle était alors constituée de deux bourgs centrés sur des

établissements monastiques (Saint-Thomas, Saint-Houardon...) et était une ville-pont, une ville-carrefour à la rencontre de deux évêchés, celui de Léon et celui de Cornouaille. Son histoire est marquée par deux caractéristiques au Moyen Âge et à l'époque moderne. Elle jouit tout d'abord d'un statut particulier par la place qu'elle occupe dans une grande seigneurie. Après avoir été la propriété des sires de Léon (qui fondent en 1336 un hôpital dédié à saint Georges et saint Julien), elle passe en 1363 sous le contrôle des sires de Rohan qui en font l'un des pôles importants de leur vicomté puis de leur duché-pairie (1604). Landerneau devient le chef-lieu d'une juridiction s'étendant sur une trentaine de paroisses et concentre un personnel de justice (sénéchal...) qui règle en première instance les affaires criminelles et civiles (à partir des années 1550, elles sont jugées en appel à Quimper pour les cas présidiaux, puis au parlement de Rennes) et de finances. Cette forte présence seigneuriale peut expliquer la relativement tardive organisation d'une communauté de ville qui ne serait apparue qu'au XVI<sup>e</sup> siècle ; elle serait longtemps demeurée sous la tutelle du sénéchal qui en présidait les assemblées (il devait être également présent lors de la désignation des administrateurs de l'hôpital) et faisait partie de ses représentants aux états provinciaux.

L'autre grande spécificité de Landerneau est son activité commerciale. Mettant à profit la richesse agricole de leur arrière-pays, les Landernéens, qui arment leurs propres navires, s'affirment dès le bas Moyen Âge comme des rouliers des mers et assurent le commerce de transit – blé, sel, vin, pastel – dans l'Atlantique au service de marchands bordelais, gascons, anglais ou ibériques. Avec le temps, les destinations se diversifient (Cornouailles, Zélande, pays de Galles, Irlande...) ainsi que les cargaisons. Landerneau est l'un des ports de redistribution des toiles de lin du Léon – un bureau de marque y est installé au début du XVIII<sup>e</sup> siècle –, du cuir de ses propres tanneries, de celles de Landivisiau et de Lampaul-Guimiliau ainsi que de produits variés – céréales, sardines, beurre, pierre de kersanton. Au retour, ses bateaux de faible tonnage – les six plus importants font de 15 à 23 tonneaux en 1664 – rapportent du liège, du savon, des prunes, des denrées coloniales, des produits résineux ainsi que du fer de Bilbao (plus de 18 000 quintaux entre 1781 et 1793) pour Brest avec laquelle les relations se renforcent à partir des années 1660. Cela permet d'atténuer les effets de la politique douanière de Colbert tout en accroissant la dépendance du port à l'égard des commandes de l'État. Landerneau n'a en revanche pas le droit de commercer directement avec les Antilles ; elle reçoit toutefois des bateaux qui en proviennent, participe à des armements à Saint-Malo et fournit certains capitaines corsaires, comme Barthélemy Kerroz, dans le dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle. Signe de son rayonnement, la ville voit s'implanter à partir des années 1670 et surtout à partir des années 1710 des marchands d'origine extérieure qui viennent de Bordeaux (les Duthoya), de Normandie... ; ils représentent au XVIII<sup>e</sup> siècle les deux tiers du commerce landernéen. Forts de leur dynamisme, les négociants s'emparent du pouvoir municipal en 1721 aux dépens des gens de justice

et de finances, en bénéficiant d'un nouveau règlement qui prévoit que la ville soit désormais administrée par un maire, un miseur et quinze échevins nommés à vie ; ils en profitent pour lancer un programme de grands travaux portuaires qui permet la construction en cinquante ans de 800 mètres de quais droits, de deux cales doubles, de deux cales simples, de magasins et d'entrepôts – qui font de la ville un modèle. Ils marquent le paysage urbain par l'édification d'hôtels particuliers en pierre blonde de Logonna (Arnaud Duthoya en 1667), qui viennent s'ajouter à ceux des gens de justice (Jacques Gillart). Avec eux, la construction civile prend le pas sur la construction religieuse qui avait permis depuis le xvi<sup>e</sup> siècle la réalisation, dans un style hésitant comme ailleurs en Bretagne entre gothique et Renaissance, de travaux importants dans les églises de Saint-Houardon, Saint-Thomas et Saint-Conogan et favorisé la formation d'un groupe d'artisans/artistes (dont le plus célèbre est sans nul doute Roland Doré) qui ont travaillé dans les enclos paroissiaux d'une grande partie du Finistère actuel.

Si l'on se réfère à l'évolution de la population, la ville aurait connu, sous l'Ancien Régime, son « âge d'or » de la fin du xv<sup>e</sup> siècle aux années 1670. La population passe au cours de cette période de 1 000 à 2 000 habitants à 6 550 (1675). En 1789, elle retombe à 4 360 habitants et le niveau des années 1670 n'est retrouvé qu'en 1856. C'est donc une ville en difficulté qui entre dans la période de la Révolution et de l'Empire. La présentation précise qui en est faite par Alain Pennec montre que Landerneau a vécu au cours de ces années au rythme des grands événements nationaux et que, si elle a bien partagé les espoirs de 1789, elle a eu du mal à s'adapter au nouveau contexte. Elle n'est ainsi pas parvenue à maintenir ses positions sur le plan administratif. Amputée de son tribunal seigneurial, de sa subdélégation et de l'administration des Ponts et Chaussées qui y avait été implantée, elle a échoué à s'imposer comme le chef-lieu du Finistère et Quimper lui a été préférée à l'exception d'une brève période entre juillet 1793 et novembre 1794, quand une commission administrative départementale de neuf membres s'y est installée pour la remercier en quelque sorte de ne pas s'être jointe à la révolte fédéraliste. Sur le plan économique, elle a souffert de l'entrée en guerre de la France en 1792, même si elle a tenté de s'adapter en pratiquant la course ou en passant du négoce à la fabrique afin de répondre aux commandes de Brest (tanneries, toiles et chemises).

C'est grâce à ces relations avec le grand port du Ponant et à l'amélioration des réseaux de transport (le train y arrive en 1865) que Landerneau devient au xix<sup>e</sup> siècle une ville industrielle, comme le démontre très bien Catherine Abéguilé dans l'avant-dernier chapitre de l'ouvrage. À la suite de l'ingénieur d'inspiration saint-simonienne Jacques Frimot qui y crée dès 1822 une usine-jardin fabriquant des machines à vapeur pour l'arsenal de Brest, une série d'entreprises s'y implantent dans des secteurs variés : le textile avec la société Poisson et surtout la Société linière du Finistère, fondée en 1845, qui fabrique des toiles à voiles en lin ; les tanneries industrielles (Joseph Vacheron), les minoteries (moulins de la Grande-

Palud), la chimie avec l'usine Dior qui produit des engrais naturels à partir de 1864 puis des acides sulfuriques pendant la Première Guerre mondiale, la construction mécanique... Dès les années 1850, Landerneau est le premier centre industriel du Finistère et l'on estime qu'en 1861 64,2 % de la population vivaient directement ou indirectement de l'industrie. Cette force est aussi source de fragilité : quand la Société linière ferme ses portes en 1891, la ville perd 2 000 habitants dans les décennies suivantes. Politiquement, Landerneau est dominée au XIX<sup>e</sup> siècle par les industriels qui affirment leur statut en se faisant bâtir des demeures de maîtres qui sont de véritables bijoux architecturaux, comme la villa Radiguet (1877) ou l'hôtel Texier (1880), et qui s'opposent à toute politique sociale.

Il faut attendre l'entre-deux-guerres pour que les choses évoluent en ce domaine. Déterminante est alors l'action de Jean-Louis Rolland, qui est élu maire à la tête d'une liste SFIO en 1929. Il met en place différentes mesures en faveur des catégories populaires (création d'un fonds d'aide aux chômeurs...) et cherche à faire de la ville une vitrine du socialisme municipal en menant une politique active en faveur de la culture et des loisirs (colonie de vacances à Crozon en 1931, ouverture de la salle de spectacle du Family en 1934...). Son action se heurte à l'opposition d'une partie du clergé – dont Pol Aubert, curé-doyen de Saint-Houardon (1935-1950) – et de différents organismes conservateurs bien implantés dans la ville, dont en premier lieu l'Office central de Landerneau, présidé à partir de 1919 par Hervé Budes de Guébriant qui cherche, par le biais du syndicalisme agricole, à maintenir, pour reprendre les termes de Christian Bougeard, « la cohésion d'une contre-société catholique et conservatrice dans le monde rural sous le contrôle des grands propriétaires ». Cet Office n'hésite pas à s'appuyer sur les Comités de défense paysanne d'Henri Dorgères dans les années 1930 et confie la charge de faire les plans de son nouveau siège en 1937 à Olivier Mordrelle et Raymond Tassel. Landerneau voit aussi se développer une droite extrême qui se trouve un leader local dans la personne d'Eugène Leclerc, passé du radical-socialisme aux Croix-de-Feu dont il devient le délégué régional. Signe du degré d'exacerbation atteint par les oppositions politiques, la ville connaît sa « journée » de 1934, mais le 29 novembre quand des milliers de manifestants de droite parviennent à empêcher que ne soit jouée au Family la pièce *Mon royaume n'est pas de ce monde* d'André Lorulot, penseur anarchiste et anticlérical.

C'est dans ce contexte que survient la Seconde Guerre mondiale ; l'instauration de l'ordre vichyste se traduit, notamment, par la suspension de Jean-Louis Rolland de sa charge de maire en 1942 (il passe alors dans la Résistance où il retrouve son vieil adversaire Paul Simon, autre grande figure de la vie politique locale). Après la Libération, Landerneau connaît au cours des Trente Glorieuses de nouvelles mutations : mutations des transports avec le déplacement des principaux axes routiers qui évitent désormais son centre ville, ce qui entraîne un déplacement des usines vers la périphérie, évolution des activités avec le développement des industries

de transformation de produits agricoles et la part de plus en plus grande prise par le tertiaire. C'est grâce à ce dernier secteur d'ailleurs que Landerneau, on le sait, innove le plus puisqu'elle est le berceau dans l'immédiat après-guerre du groupe Leclerc qui bouleverse les pratiques du secteur de la distribution avec la création de grands centres commerciaux. Politiquement, la ville évolue de la droite, au temps de la guerre froide, à la gauche de 1989 à 2008 avec la municipalité Thomin avant, du fait de la désunion de cette dernière, de repasser sous le contrôle du centre avec Patrick Leclerc, petit-fils d'Eugène et neveu d'Édouard, et d'associer ainsi son destin à celui d'une dynastie. Celle-ci contribue, par ailleurs, à renouveler l'image de Landerneau et à accroître son attractivité par l'ouverture dans l'ancien supermarché des Capucins rénové du Fonds Hélène et Édouard Leclerc pour la culture, qui y organise de prestigieuses expositions d'art contemporain. La preuve est ainsi apportée que négoce et mécénat font toujours bon ménage sur les bords de l'Élorn.

L'*Histoire de Landerneau* présente peu de faiblesses. Le « Simon Ruiz » évoqué page 56 ne peut être identifié comme il est dit avec le grand négociant espagnol étudié jadis par Henri Lapeyre et qui était actif au *xvi*<sup>e</sup> siècle. De même, p. 62, on ne comprend pas trop quelles sont les autres « charges anoblissantes » qui pouvaient être acquises par les notables de Landerneau aux *xvii*<sup>e</sup> et *xviii*<sup>e</sup> siècles en dehors de celles de notaires et secrétaires du roi, dans la mesure où ils ne semblent pas avoir fourni de parlementaires ou de membres de la Chambre des comptes et que tous les offices n'anoblissaient pas. La présentation du pouvoir municipal à l'époque moderne aurait mérité d'être approfondie, d'autant qu'il s'agit du cas original d'une ville placée sous le contrôle d'un grand seigneur. Une comparaison avec d'autres cités, Pontivy, par exemple, aurait pu être intéressante. On s'étonne que rien ne soit dit sur les guerres de Religion alors que les Rohan sont passés dans le camp calviniste et que cela a dû influencer sur la vie des Landernéens. Pour la période contemporaine, le tableau de l'évolution politique au *xix*<sup>e</sup> siècle manque de clarté pour le non-spécialiste. On peut regretter enfin, en bibliographie, notamment l'absence de l'ouvrage paru aux Presses universitaires de Rennes en 2014 d'Emmanuelle Le Séac'h, *Sculpteurs sur pierre en Basse-Bretagne : les ateliers du *xv*<sup>e</sup> au *xvii*<sup>e</sup> siècle*<sup>23</sup>, qui aurait permis de remettre en perspective la production des ateliers de Landerneau. Ces quelques critiques ne sauraient remettre en cause la qualité du livre qui présente une riche illustration en quadrichromie (plans, cartes, graphiques, tableaux de synthèse, photos, peintures...) et qui est émaillé de portraits de personnages dont l'évocation (comme celle de Paul de Flotte tué en Sicile en 1860, alors qu'il combattait avec Garibaldi, ou celle du maire Amédée Belhommet, 1840-1929) confère parfois un charme étrange et exotique au passé de la « Cité de la lune ». Il se termine par une liste des procureurs-syndics et des maires, une série de repères chronologiques,

---

23. Recension dans ces colonnes par Geneviève Le Louarn : *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 2015, t. XCIII, p. 423-429.

une bibliographie et un index des noms de lieux et de personnes qui en favorise la découverte.

De la belle ouvrage, qui devrait inspirer tous ceux qui voudraient écrire des histoires de villes comparables en Bretagne.

Dominique LE PAGE

Nelly BLANCHARD, Mannaig THOMAS (dir.), *Dire la Bretagne*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Hors collection (langues et civilisations) », 2016, 267 p.

Cet ouvrage, qui constitue le troisième volet d'une réflexion sur le point de vue périphérique (les deux premiers ont abouti à la publication d'un volume intitulé *Des littératures périphériques*, aux Presses universitaires de Rennes en 2014, et à la réalisation d'une base de données sur les trajectoires sociales et littéraires des auteurs de langue bretonne), veut, selon ce qui est annoncé dans l'introduction, explorer la double proposition « dire la Bretagne, se dire », ce qui amène à s'intéresser aux expressions de l'image de la Bretagne et à se demander quand « l'image montrée représente non pas simplement un thème mais une idée qui le dépasse et lui survit ». Cela conduit aussi à s'interroger sur ce que dit un artiste ou un auteur quand il peint ou quand il écrit la Bretagne, à voir comment celle-ci lui sert ou non à exprimer ses sentiments, ses émotions, ses idées, à se demander enfin s'il y a un « se dire commun » qui se traduirait par la création de groupes ou de mouvements de créateurs.

En dehors de l'introduction et de la conclusion, ce sont trente-quatre textes, rédigés par vingt-trois contributeurs – certains en rédigeant deux, voire trois –, qui ont été réunis. D'inégale longueur, ils voient alterner de véritables articles et des présentations plus brèves dont certaines sont des zooms sur des œuvres (*La peste d'Elliant* de Louis Duveau, *Les révoltés de Fouesnant ramenés à Quimper par la Garde nationale en 1792* de Jules Girardet) ou servent d'illustration à des articles précédents (sur Anjela Duval et la Bretagne...). Deux grandes parties ont été distinguées : la première, intitulée « La Bretagne comme signe esthétique », est subdivisée en deux sous-parties (« I. À la forge de l'esthétique » – neuf contributions ; « II. Dire un autre ordre » – huit contributions) ; la seconde, intitulée « À quoi sert la Bretagne ? », est pour sa part subdivisée en trois sous-parties (« I. La relation Bretagne-Paris » – six contributions ; « II. La reconfiguration permanente des regards » – cinq contributions ; « III. L'État dit la Bretagne » – six contributions). Même si tous les auteurs ne se soumettent pas strictement à la problématique définie en introduction – mais c'est un peu la loi du genre – et que le classement des articles est parfois discutable, on aboutit à un ouvrage dont l'organisation a été pensée et qui est richement illustré. La part belle est faite aux historien(ne)s de l'art, aux conservateurs et inspecteurs du patrimoine, aux responsables de musées (ce qui aurait pu justifier le choix d'un titre plus large pour le livre comme « dire